

Maintenance des matériels

RNCP39330 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	252
Formacode(s)	21011, 31747, 21034
Code(s) ROME	I1603, I1607
Code(s) CFD	50025221 (CAP), 50025222 (CAP), 50025223 (CAP)
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle en maintenance des matériels exerce son activité de service dans tous les secteurs de la maintenance des matériels et, selon l'option, dans les domaines :

- des matériels agricoles (A) ;
- des matériels de construction et de manutention (CM) ;
- des matériels d'espaces verts (EV).

En fonction de la structure qui l'emploie, le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle en maintenance des matériels exerce ses activités individuellement ou au sein d'une équipe, toujours sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du CAP Maintenance des matériels assure l'entretien du matériel, la réparation, l'adaptation et les réglages, l'accueil et le conseil technique auprès de la clientèle et des utilisateurs de matériels agricoles (option A), de matériels de construction et de manutention (option CM) ou de matériels d'espaces verts (option EV).

Sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique et avec les services de l'entreprise, il peut :

- Organiser l'intervention,
- Effectuer un pré-diagnostic,
- Réaliser une intervention,
- Réceptionner et restituer le matériel.

Les principales activités sont les suivantes :

Organiser l'intervention

- Collecter les informations techniques et opérationnelles sur le matériel
- Préparer l'intervention
- Organiser le poste de travail

Effectuer un pré-diagnostic

- Constater les symptômes

Réaliser une intervention

- Réaliser les opérations de maintenance préventive et curative
- Exécuter les opérations simples d'adaptation, de préparation du matériel

- Effectuer la mise en service et / ou mise en « main » du matériel

Réceptionner - Restituer le matériel

- Prendre en charge
- Restituer - remettre le matériel

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réception d'un matériel en dysfonctionnement

Collecter les informations nécessaires à son intervention

Ecouter et dialoguer en interne ou avec un tiers

Constater et identifier l'état du système

Analyser les organisations fonctionnelle et structurelle d'un système

Mettre en œuvre le système

Réalisation d'une intervention sur un matériel

Effectuer les contrôles, les mesures

Régler, paramétrer

Réaliser des opérations de fabrication mécanique

Contrôler la qualité de son intervention

Organisation d'une intervention sur un matériel

Gérer le poste de travail

Déposer, reposer

Démonter, remonter

Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique

Français

- Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F)
- Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu (F)
- Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F)
- Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F)
- Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F)

Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG)
- S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

Mathématiques et physique-chimie

Rechercher, extraire et organiser l'information

Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité

Expérimenter, utiliser une simulation

Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion

Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

Éducation physique et sportive

Développer sa motricité

S'organiser pour apprendre et s'entraîner

Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter

Construire durablement sa santé

Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

Prévention - Santé - Environnement

Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation

Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention

Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix

Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté

Agir face à une situation d'urgence

Langue vivante (Bloc facultatif)

L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- S'exprimer à l'oral en continu
- Interagir à l'oral
- Comprendre un document écrit

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Arts appliqués et cultures artistiques (Bloc facultatif)

Respecter les consignes et mettre en œuvre un cahier des charges simple relatif à une démarche de création design

Établir des propositions cohérentes d'expérimentation et de réalisation en réponse à un problème posé

Réinvestir des notions repérées dans des références relatives aux différents domaines du design et des cultures artistiques

Opérer un choix raisonné parmi des propositions de création design

Consolider une proposition

Présenter graphiquement ou en volume une intention

Rendre compte à l'oral et/ou à l'écrit une démarche partielle de conception design

Mobilité (Bloc facultatif)

Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger

Caractériser le contexte professionnel étranger

Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger

Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France

Se repérer dans un nouvel environnement

Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil

Blocs de compétences

RNCP39330BC01 — Réception d'un matériel en dysfonctionnement

LISTE DE COMPÉTENCES

Collecter les informations nécessaires à son intervention

Ecouter et dialoguer en interne ou avec un tiers

Constater et identifier l'état du système

Analyser les organisations fonctionnelle et structurelle d'un système

Mettre en œuvre le système

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue habilitée au CCF: Contrôle en Cours de Formation (CCF)

Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel pratique

RNCP39330BC02 — Réalisation d'une intervention sur un matériel

LISTE DE COMPÉTENCES

Effectuer les contrôles, les mesures

Régler, paramétrer

Réaliser des opérations de fabrication mécanique

Contrôler la qualité de son intervention

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au

CCF) Formation professionnelle continue habilitée au CCF: Contrôle en Cours de Formation (CCF)
Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel pratique

RNCP39330BC03 — Organisation d'une intervention sur un matériel

LISTE DE COMPÉTENCES

Gérer le poste de travail
Déposer, reposer
Démonter, remonter

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue habilitée au CCF: Contrôle en Cours de Formation (CCF)
Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel pratique

RNCP39330BC04 — Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

Français

- Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F)
- Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu (F)
- Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F)
- Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F)
- Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F)

Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG)
- S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF
Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral

RNCP39330BC05 — Mathématiques et physique-chimie

LISTE DE COMPÉTENCES

Rechercher, extraire et organiser l'information

Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité

Expérimenter, utiliser une simulation

Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion

Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF
Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP39330BC06 — Éducation physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

Développer sa motricité

S'organiser pour apprendre et s'entraîner

Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter

Construire durablement sa santé

Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF

Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel

RNCP39330BC07 — Prévention - Santé - Environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation

Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention

Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix

Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté

Agir face à une situation d'urgence

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF

Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP39330BC08 — Langue vivante (Bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- S'exprimer à l'oral en continu
- Interagir à l'oral
- Comprendre un document écrit

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Ponctuel oral

Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel oral

RNCP39330BC09 — Arts appliqués et cultures artistiques (Bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

Respecter les consignes et mettre en œuvre un cahier des charges simple relatif à une démarche de création design

Établir des propositions cohérentes d'expérimentation et de réalisation en réponse à un problème posé

Réinvestir des notions repérées dans des références relatives aux différents domaines du design et des cultures artistiques

Opérer un choix raisonné parmi des propositions de création design

Consolider une proposition

Présenter graphiquement ou en volume une intention

Rendre compte à l'oral et/ou à l'écrit une démarche partielle de conception design

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Ponctuel écrit

Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP39330BC10 — Mobilité (Bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

Uniquement pour les scolaires (Établissements publics et privés sous contrat), apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) et stagiaires de la formation professionnelle continue (Établissements publics)

Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger

Caractériser le contexte professionnel étranger

Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger

Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France

Se repérer dans un nouvel environnement

Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Ponctuel oral

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle en maintenance des matériels est amené à exercer ses activités dans des entreprises de distribution, de maintenance, de service et de location des matériels. Les principales structures susceptibles de l'accueillir sont :

- les concessionnaires et entreprises de distribution et de maintenance des matériels ;
- les entités des constructeurs de matériels (sièges, filiales, succursales, agences, points services...) ;
- les entreprises de location de matériels ;
- les artisans ruraux ;
- les entreprises de services (intervenants spécialisés, sociétés de contrôle...) ;
- les services d'entretien des entreprises publiques et privées et des collectivités territoriales utilisatrices de ces matériels.

Les secteurs d'activités correspondant aux différentes options du certificat d'aptitude professionnelle en maintenance des matériels se différencient par :

- la typologie des clients et des utilisateurs ;
- les environnements et les conditions d'exercice du métier ;
- la diversité des technologies et des matériels ;
- la typologie des entreprises et des réseaux de distribution.

Matériels agricoles (option A)

Les entreprises du secteur sont principalement des TPE et PME travaillant essentiellement au service des agriculteurs, viticulteurs, arboriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, forestiers, maraichers, conchyliculteurs, horticulteurs.

Les utilisateurs sont généralement les propriétaires du matériel, ce qui implique un fort niveau d'exigence, d'autonomie et une bonne connaissance culturelle et sectorielle du milieu. La dimension commerciale est présente dans la relation.

L'activité s'exerce en zone rurale, majoritairement chez le client. Elle est soumise à une très grande saisonnalité et aux conditions climatiques et répond à des impératifs de productivité. Le métier du titulaire du certificat d'aptitude professionnelle en maintenance des matériels s'exerce toutefois principalement à l'atelier.

La très grande diversité des productions induit une gamme très large de matériels et d'équipements pluri-technologiques, avec un très fort développement de l'électronique embarquée (guidage, modulation d'intrants, systèmes communicants...). Le domaine d'intervention peut être étendu à des systèmes de production après une adaptation à l'emploi (exemple : salle de traite...).

Matériels de construction et de manutention (option CM)

Les entreprises du secteur (fabricants, distributeurs, réparateurs, loueurs) sont principalement des PME, voire

quelques grandes entreprises, essentiellement implantées en zones urbaines et périurbaines.

Les typologies de clients sont très variées, de l'artisan, voire parfois au particulier pour la location, à la multinationale, ce qui induit parfois une pression économique forte dans la relation. Les clients du matériel de construction sont principalement les entreprises du bâtiment et des travaux publics et les collectivités locales dans les domaines routier, du terrassement, des mines et carrières, du béton, du levage (de charges et de personnes), des chantiers et travaux urbains, de la voirie, du bâtiment, etc...

Ceux de la manutention se retrouvent principalement dans l'industrie, la logistique, la grande distribution, les transports (routiers, portuaires, aéroportuaires et ferroviaires), l'agriculture et le nettoyage.

Les utilisateurs-opérateurs ne sont généralement pas les propriétaires du matériel.

L'activité s'exerce majoritairement chez le client et répond à des impératifs de productivité. Les exigences d'hygiène, de sécurité et d'environnement sont particulièrement prégnantes au regard des réglementations et normes, des standards qualité-sécurité (ISO, MASE...) imposées par les clients. La généralisation de la maintenance préventive diversifie l'offre de services (financement, contrats d'entretien, "full service", location courte et longue durée...). Le métier du titulaire du certificat d'aptitude professionnelle en maintenance des matériels s'exerce toutefois principalement à l'atelier.

Le matériel de manutention se caractérise par l'importance du recours à la motorisation électrique et gaz (GPL). Le matériel de construction se distingue par la prédominance de l'hydraulique et la puissance des motorisations (de quelques kW à plusieurs dizaines de milliers).

Matériels d'espaces verts (option EV)

Les entreprises du secteur sont principalement des TPE et PME, implantées aussi bien en zones rurales qu'en zones urbaines.

Les typologies de clients sont bien marquées, grand public et professionnels (collectivités territoriales, paysagistes, golfs...).

Les utilisateurs sont généralement propriétaires du matériel ce qui implique un contact direct avec le client et une nécessaire polyvalence et autonomie du titulaire du certificat d'aptitude professionnelle en maintenance des matériels (accueil, conseil au client...).

Compte-tenu de la concurrence avec les autres circuits de distribution (grandes surfaces alimentaires, grandes surfaces de bricolage, vente à distance...) le conseil au client, notamment au consommateur, est primordial.

Le métier s'exerce majoritairement à l'atelier. Il est soumis à une forte saisonnalité.

Il y a une grande diversité des matériels, des équipements, des fournisseurs et des motorisations avec un très fort développement des matériels électriques (filaires ou à batteries). On trouve des matériels connexes à l'activité principale : quads, véhicules sans permis, groupes électrogènes.

- TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES**
- Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle en maintenance des matériels exerce son activité de service dans tous les secteurs de la maintenance des matériels et, selon l'option, dans les domaines :
- des matériels agricoles (A) ;
 - des matériels de construction et de manutention (CM) ;
 - des matériels d'espaces verts (EV).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 910 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 431
Jugés difficiles à recruter	71 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :

- 1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;
- 2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 642 €
Selon la branche	5 183 € – 7 642 €
Prise en charge	Branches concernées
7 642 €	Valeur par défaut · 203 branches
7 467 €	CPNEFP Branche du Commerce de Détail Non Alimentaire
7 337 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
7 336 €	CPNE Travail Temporaire
7 126 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
7 061 €	CPNEFP Sports Loisirs
7 050 €	CPNEFP Import-Export
6 840 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
6 017 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager
6 000 €	CPNEFP de la Mutualité Sociale Agricole

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2028

Date de dernière délivrance possible 31/12/2030

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP29638, RNCP29655, RNCP29656

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP29655

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/Lycees/cap-maintenance-des-materiels-option-a-materiels-agricoles>

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/Lycees/cap-maintenance-des-materiels-option-b-materiels-de-construction-et-de-manutention>

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/Lycees/cap-maintenance-des-materiels-option-c-materiels-d-espaces-verts>

Arrêté du 24 mars 2016 portant création de la spécialité « Maintenance des matériels » du certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance - Légifrance (legifrance.gouv.fr)

Référentiels CAP MM (education.fr)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39330/>

Où se former

Formations référencées	16
Organismes	7
Régions couvertes	5
Prix indicatif	675 € – 9 300 €
Durée	155 – 1180 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	138
Organismes gestionnaires (CFA)	61
Organismes formateurs	68
Régions couvertes	13
Départements couverts	55
Organismes certifiés Qualiopi	68

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	12 115 €
Coût moyen par dossier	3 029 €
Durée moyenne	333 h
Période	12/2024 – 08/2026
France compétences	82 %
France Travail	16 %
Reste à charge titulaire	3 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.